

SIVOM DU HAUT COMMINGES
17 avenue de Luchon
31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2024/32.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour le Comité Syndical du 26 Novembre 2024, le Comité Syndical a été convoqué une nouvelle fois.
Le Comité Syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

OBJET : Vote du Tarif 2025 du Service Autonomie à Domicile, proposé au Conseil Départemental de la Haute Garonne

L'an deux mille vingt quatre

Le 10 Décembre

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Seilhan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA – Mme AUBAN - M. BERRE - M. CORTESOGNO – Mme STADERE – Mme EXPOSITO - M. HERVAS – M. COLLA - M. LARQUÉ Serge – M. BORDERE – M. CASTEX - M. LARQUÉ Alain – M. CARCY - Mme CASTEX Marie-Thérèse – M. SANS – M. BEYT – Mme FAURE – M. MINEC - M. RENAUD – M. BISTOLFI – M. GAMBONI - M. GARCIA - Mme VIGNEAUX – Mme NAIGEON – M. CHOLET – M. DENCAUSSE - Mme WINTERSTEIN – M. MARTINEZ - M. DESERT-LACAY – Mme ECHEVARNE - Mme TORRES – M. DOUSSINEAU - M. GRAND – Mme MARTIN Suzette – M. DEU – M. GHIONE - M. VERDIER – M. PICOT - M. CARRERA – M. BOUCHE – Mme FORTASSIN – M. SAVAZZI – M. DOUCET – M. BENVENITO - M. MIGLIAVACCA – M. BARON - Mme CARDAILLAC – Mme MARTIN Anne-Hélène – M. DUBOUX – M. LEQUIEN – Mme BARTHE-FORTASSIN – M. DURAN – M. CAMEL - Mme BACHY – M. PEREZ – Mme VIVES – Mme CUCULIERE – M. RIVIERE - M. PORTÉ

Procurations :

Mme CLEMENT Alexandra a donné procuration à M. Serge LARQUÉ

Mme Amandine GEVREY a donné procuration à M. Serge COLLA

M. Claude PUIGDELLOSAS a donné procuration à M. Didier BORDERES

M. Daniel SARRAUTE a donné procuration à M. Stéphane SANS

M. Jean-Paul SALVATICO a donné procuration à M. Fernand BEYT.

M. Henri THEBE a donné procuration à M. Dominique BERRE.

M. Jean SAINT-GERMES a donné procuration à M. Alain LARQUÉ

M. Alain AUGUSTE a donné procuration à M. Alain CORTESOGNO

Mme Marielle RUMEBE a donné procuration à M. Hervé MINEC

Mme Bénédicte GAYON a donné procuration à Mme Marie-Hélène TORRES

Mme Mélody LARQUE a donné procuration à Mme Anne-Marie ECHEVARNE

M. André SABADIE a donné procuration à Mme Denise VIGNEAUX

Mme Marie-Claire UCHAN a donné procuration à M. Jean VERDIER

M. BARTHE-FORTASSIN a donné procuration à Mme Ginette BARTHE-FORTASSIN

M. Pascal LOUSTAU a donné procuration à M. Gérard CAMEL

Date de convocation : 06/12/2024

Monsieur SANS Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Président précise que conformément à l'article R314-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Budget Prévisionnel 2025 a été envoyé au Conseil Départemental de la Haute-Garonne le 18 Novembre 2024, soit avant le vote du Budget par le Comité Syndical afin qu'il établisse la tarification horaire pour l'année 2025.

De ce fait, Monsieur le Président présente au Comité Syndical le Tarif horaire 2025 du Service Autonomie à Domicile, proposé au Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le tarif s'élève à 26.23 € par heure semaine et 32.79 € pour les heures de dimanches et jours fériés.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote à l'unanimité le Tarif horaire proposé du Service Autonomie à Domicile au Conseil Départemental de la Haute Garonne

Vote : 74 **Présents : 59** **Pour : 68** **Contre : 0** **Abstentions : 6**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

LARQUE Serge

